Date de génération de ce justificatif : 16/11/2026

*Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure*

# SCI DE KERGOFF – Constitution de société

**Référence : L017993**

Départements de publication : Morbihan
Annonce légale publiée le 17 mars 2023 sur paysan-breton.fr
Evènement(s) : Constitution de société

SCI DE KERGOFF Suivant acte SSP en date à PLUMELIAU-BIEUZY (56930) du 23/02/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : FORME : SCI. OBJET : L'acquisition, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, l'exploitation, la gestion par location ou autrement et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. DÉNOMINATION : SCI DE KERGOFF. SIÈGE SOCIAL : 361 Les Hortensias – Plumeliau – 56930 PLUMELIAU-BIEUZY. DURÉE : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S. CAPITAL SOCIAL : 2.500 €. GÉRANTS : – Monsieur Jean-Marie GUILLOUX, demeurant à KERGOFF – 56930 PLUMELIAU ; – Madame Monika MIELNICZUK, demeurant 1 rue Magdeleine – 44200 NANTES. CESSION DE PARTS : Les parts sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, à un cessionnaire n'ayant déjà la qualité d'associé et quel que soit son degré de parenté avec le cédant, qu'après agrément de la majorité des associés représentant au moins la moitié des parts sociales. La société sera immatriculée au R.C.S. de LORIENT. Pour avis.

Consulter cette annonce en ligne

# JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE